



Comité Non à l'initiative
ruineuse « service public »
Neuengasse 20
Case postale
CH-3001 Berne

T +41 (0)31 320 35 35
F +41 (0)31 320 35 00

Communiqué de presse du comité interpartis contre l'initiative ruineuse « service public »

Tous les partis appellent à voter contre l'initiative „En faveur du service public“ et la menace qu'elle représente pour la Suisse

Une alliance interpartis historique met en garde contre l'initiative trompeuse « En faveur du service public »

Il y a rarement eu une contradiction si importante durant une campagne de votation entre les arguments des initiants et le texte de l'initiative. Nous pensons donc qu'il est important que la population sache ce qui l'attend, si elle vote en faveur de cette initiative. Elle ne permettra pas de déboucher les toilettes des CFF, ni d'accélérer l'envoi des lettres postales ou encore de rendre les tarifs d'itinérance plus abordables. De plus, la portée de cet objet est bien plus importante que ce qu'il a été dit jusqu'à présent. Pour cette raison, tous les partis appellent à voter non à cette initiative dangereuse.

L'accord unanime du parlement est historique : tous les groupes parlementaires et les élus refusent cette initiative à l'unanimité. Tandis que le comité d'initiative mène des semblants de débats et refuse de se prononcer sur le texte d'initiative, les questions concernant les conséquences de celui-ci sont délaissées. Nous nous référons à cela.

Les faits réels sont les suivants:

Les initiants revendiquent le monopole d'interprétation de l'initiative, cela induit une possibilité d'arbitraire. Quelles exigences et interprétations supplémentaires seront faites une fois l'initiative adoptée ? C'est le texte de l'initiative qui doit faire foi et non les souhaits des initiants concernant les effets. C'est la seule manière de garantir la sécurité juridique.

L'initiative est une Black-Box. On constate dès aujourd'hui que différentes interprétations du texte de l'initiative seront contradictoires lors de la mise en œuvre. L'acceptation de celle-ci mènerait à un chaos lors de la mise en œuvre, qui freinerait le service public durant plusieurs années.

Les demandes des initiants seraient par analogie applicables à toutes les structures fédérales. Une fois l'initiative adoptée, il ne sera plus qu'une question de temps pour que ce dangereux système soit également appliqué sur le plan cantonal et communal. Cela concernerait par exemple les hôpitaux, les producteurs d'énergie et d'eau. Cela est très dangereux.

L'initiative va bien plus loin que ce que font croire les initiants, car la Banque nationale suisse, la FINMA, Skyguide, la SSR mais également la Suva seraient aussi concernés. Les dégâts causés seront donc bien plus importants que prévu. Jusqu'à présent, les initiants ont réussi à dissimuler cela habilement. Si toutes les entreprises « contrôlées indirectement » par la Confédération devaient appliquer le même système salarial, alors on pourrait tout aussi bien en faire des entreprises publiques ou privées à part entière. Les deux cas ne sont pas souhaitables, car le statut autonome et public de ces entreprises a été choisi délibérément et est approuvé.

L'initiative ne permet pas de déboucher les toilettes des trains, ne réduit pas le nombre de retards, ne fait pas baisser les tarifs d'itinérance ou ne permet pas de retrouver un courrier postal perdu. Le texte de l'initiative n'apporte aucune solution à ces problèmes. C'est le parlement qui devra faire ce travail.

L'initiative n'est pas gratuite. Elle prive les communes, les cantons et la Confédération des recettes s'élevant à plusieurs milliards. Cela génère une augmentation d'impôts et d'importants programmes d'économie.

L'initiative « En faveur du Service public » portera fortement atteinte aux services de base au lieu de les améliorer. Sans bénéfice, les entreprises du Service Public n'auront plus suffisamment de moyens pour investir dans le développement des services de base, dans les nouvelles technologies ou dans l'extension des infrastructures. En outre, les entreprises publiques ont besoin précisément de faire des bénéfices dans ce domaine, afin de pouvoir offrir un service public attractif aussi dans les régions périphériques.

C'est pourquoi tous les partis se prononcent clairement contre cette dangereuse initiative et ses conséquences. Les initiants ne veulent pas porter atteinte au Service public, mais ils le font et devront ainsi assumer leur responsabilité dans le déclin du service de base en Suisse.

Contacts:

- Regula Rytz, conseillère nationale Les Verts Berne, 079 353 86 38
- Matthias Aebischer, conseiller national PS Berne, 079 607 17 30
- Olivier Feller, conseiller national PLR Vaud, 079 658 31 92
- Raymond Clottu, conseiller national UDC Neuchâtel, 079 408 74 80
- Jürg Grossen, conseiller national Vert'libéraux Berne, 079 444 94 65
- Lorenz Hess, conseiller national BPD Berne, 079 356 59 26
- Martin Candinas, conseiller national PDC Grisons, 078 841 66 86
- Erich Fehr, co-président région capitale suisse, président de Bienne, PS, 032 326 11 01